



PAIEMENT

ARRIVEE DOSSIER

ROAD-BOOK

GRUPE

CLASSE

N° COURSE

le.....

remis le.....

N° ordre.....

par.....

DEMONSTRATION - 39^{ème} RALLYE REGIONAL DU PAYS AVALLONNAIS - 03 et 04 mars 2018

↑↑↑↑ Ne rien inscrire ci-dessus ↑↑↑↑

PILOTE

COPILOTE

VOITURE

Nom

Marque

Prénom

Modèle

Date

Année

Naissance

Lieu

Immatriculation

Nationalité

N° châssis

Adresse

N° moteur

Nb cylindres

Code postal + ville

Cylindrée réelle

Mobile

Poids

Téléphone

N° homologation

Mail

N° pass .technique

Permis de

n°

Conduire

le

à

Licence n°

Propriétaire : nom

adresse

ASA code

nom

signature

Gr. Sanguin / Rh

/

/

Conformément au règlement de l'épreuve, j'engage ma voiture dans le **groupe** :

et la **classe** :

- S2000
- S1600
- Kit-car
- 4 x 4

Fait le
à
Signature concurrent

Visa du contrôleur administratif

Visa du commissaire technique

**Tout dossier incomplet ou illisible ne pourra être pris en compte.
Le chèque doit impérativement accompagner ce dossier.**



Secrétariat permanent :

chez Brigitte DRÉAU
6, rue des Soeurs 89580 Migé

tel : 03 86 41 65 41 - fax : 03 86 41 72 22
mobile Brigitte : 06 83 57 03 07

email : avallonautosport@free.fr
www.avallon-auto-sport.com

Association sportive loi du 1er juillet 1901

FEDERATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE
COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE AVALLON AUTO SPORT

DEMANDE D'ENGAGEMENT

89ACBF 5HCB

39^{ème} RALLYE REGIONAL DU PAYS AVALLONNAIS 03 et 04 mars 2018

Liste des engagés
et
Horaire des convocations

sur :

www.avallon-auto-sport.com

- ❖ Le présent bulletin d'engagement doit parvenir au comité d'organisation par courrier postal uniquement au plus tard :

Le **JEU DI 22 FEVRIER 2018** (avant minuit cachet de la Poste faisant foi)

à l'adresse suivante : **ASA AVALLON AUTO SPORT**

**chez Brigitte DRÉAU
6, rue des Sœurs 89580 Migé**

- ❖ Ce bulletin doit être obligatoirement accompagné des droits d'inscription qui s'élèvent à :
Démonstration : 100 € avec la publicité des organisateurs.

Sans la publicité des organisateurs les droits d'engagement sont doublés.

payables par chèque à l'ordre d'Avallon Auto Sport

(les chèques ne seront pas encaissés avant le mardi suivant l'épreuve)

- ❖ Toute demande incomplète ou **non accompagnée des droits d'inscription** sera considérée comme nulle et pourra pas être prise en compte.
- ❖ **Il est rappelé qu'un concurrent ne peut, en aucun cas, s'engager à la même date dans deux épreuves différentes.**
- ❖ En signant au verso le présent engagement, le concurrent et les équipiers reconnaissent avoir pris connaissance du règlement particulier de la démonstration et s'engagent à s'y conformer, ainsi qu'aux règlements généraux applicables (y compris au contrôle anti-dopage) et il certifie l'exactitude des déclarations au verso.